DOSSIER de PARRAINAGE CIVIL

ENFANT

Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance

....

- Le dossier doit impérativement être déposé 1 mois minimum avant la date souhaitée
- Tous les documents doivent être fournis en originaux et en copies (sauf spécification contraire)

INFORMATIONS GENERALES

Le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif et ne présente aucune valeur juridique.
Les parrains et/ou marraines doivent être âgés de + 13 ans (âge de discernement).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- **Le livret de famille** ou **la copie intégrale de l'acte de naissance** de l'enfant concerné
- **La pièce d'identité** (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte de séjour) de chacun parents
- **Un justificatif de domicile** : quittance de gaz, d'électricité ou de téléphone (fixe ou portable), taxe foncière ou taxe d'habitation, … (les factures imprimées d'internet sont acceptées)
- **Copie de la pièce d'identité des Parrain(s) et/ou Marraine(s)**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Père de l'enfant **Mère de l'enfant**

Nom : ..... Nom : .....

Prénoms : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Téléphone : ……/……/……/……/…… ……/……/……/……/…….

□ Parrain □ Marraine □ Parrain □ Marraine

Nom : ..... Nom : .....

Prénoms : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Adresse : ....

.....

Date : Nombre de personnes :

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient utilisées . Les informations recueillies seront traitées par le service de l'état civil de la Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, afin de d'organiser la cérémonie de parrainage civil.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit d'accès
ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de la Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds via le site internet de la commune, et consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.